

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1053>



Comment ?? On nous aurait menti ?!

TPE au lycée de Sens

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Lycées et collèges du Sénonais - Lycées du Sénonais -



Publication date: vendredi 8 juillet 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les TPE en Terminale, c'est fini : ça, on le sait déjà depuis plusieurs mois. Il paraît que ça surchargeait de travail nos élèves et qu'ils n'arrivaient plus à se consacrer à "l'essentiel"...

Mais les heures de TPE des établissements n'allaient pas être reprises : non, elles allaient servir à financer le plan "Langues vivantes ", promis, juré, craché... selon notre ancien ministre !

Bon, nous, on doutait un peu...

Alors, au dernier CA, nous avons demandé où nous en étions au lycée de Sens.

Eh bien, **sur les 22 heures de TPE de Terminale, seules 15 ont été redonnées pour les Langues Vivantes !**

Alors, c'est vrai que ces heures permettront aux élèves de travailler les langues vivantes dans de meilleures conditions et qu'une partie pourra être affectée à l'espagnol qui n'est enseigné qu'en LV2 au lycée.

Mais rien pour les LV1 des séries technologiques, alors que certaines épreuves sont orales ! Ah oui, ils n'avaient pas de TPE, donc pourquoi auraient-ils bénéficié d'heures... Quelle logique imparable !

Et puisqu'un tiers des heures n'ont pas été redistribuées, nous avons demandé naïvement (?), lors d'une réunion ultérieure, s'il n'était pas possible de les attribuer aux TPE de 1ère pour que leur encadrement soit le meilleur possible : les élèves en auraient bien besoin, ils ne feront des TPE qu'une seule et unique fois dans leur vie et seront directement évalués là-dessus pour le bac ! Mais bien sûr, on rêvait...

Enfin, ne nous plaignons pas, nous sommes, semble-t-il, plutôt bien lotis par rapport aux autres établissements : **au niveau national, il n'y aurait que 15 % des heures de TPE qui auraient été affectées aux langues vivantes...** Quoi ? Un ministre ne ment pas ! Non ! Il fait une gestion extrêmement rigoureuse des deniers de l'Etat !

Olivier Provost, S1 du lycée de Sens



Syndicat national des enseignements de Second degré